



**COMMUNE DE
BOUGY-VILLARS
LE BULLETIN BODZERAN**

N° 4/2008 – décembre 2008

*La Municipalité et
l'Administration
communale vous
souhaitent de joyeuses
fêtes et une magnifique
année 2009 !!!*



**L'ADMINISTRATION COMMUNALE
EST A VOTRE DISPOSITION**

Contrôle des habitants :

Nicole Morandi

Mardi à vendredi : 09h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 16h30

Et sur rendez-vous !

Bourse communale :

Jacqueline Jaussi

Mardi : 09h00 – 12h00

Secrétariat municipal :

Barbara Kammermann

Mardi à jeudi : 09h00 – 11h30

Fermé entre Noël et Nouvel An et le
vendredi de l'Ascension.

ANIMATIONS

→ **Aînés :**

Galette des rois des aînés :

5 janvier 2009 à 15h00

Sortie des aînés :

11 septembre 2009

→ **Fête musicale :**

Elle aura lieu le samedi 6 juin
2009.

Organisation : Festi-Musiques.

AGENDA

→ **Déchets encombrants**

Un enlèvement des déchets
encombrants aura lieu le mercredi
1^{er} avril 2009.

☎ 021 808 54 41
☎ 021 807 42 54
✉ controlehabitants@bougy-villars.ch
✉ greffe@bougy-villars.ch
✉ bourse@bougy-villars.ch
✉ Place de l'Ancienne Eglise 5
1172 Bougy-Villars

www.bougy-villars.ch

FENETRES DE L'AVENT

Cette année encore, l'opération « Fenêtres de l'Avent » a été mise sur pied. Nous remercions Corinne André pour l'organisation et toutes les personnes qui participent à cette jolie tradition. Vous pouvez prendre connaissance du programme sur le site www.bougy-villars.ch ou au pilier public.

La Municipalité vous attend à sa fenêtre le mardi 23 décembre à la Cave communale !

PERE NOEL

Le Père Noël sera de passage dans notre village le samedi 13 décembre 2008 à 10h30 devant le Collège.

Soyez tous les bienvenus !

NOEL A L'EGLISE

La fête de Noël sera célébrée au Temple de Bougy-Villars le mercredi 17 décembre 2008 à 19h00. Chacun est invité à participer à cette cérémonie quel que soit son âge et sa confession. Une invitation spéciale est adressée aux enfants, cette cérémonie leur étant spécialement destinée.

Tous les enfants désireux de se produire (chanson, musique, poésie, autre...) sont vivement invités à le faire et peuvent s'adresser à M. Michel Durussel, Pasteur, au 021 808 81 92.

DENEIGEMENT DES ROUTES

La Municipalité informe la population qu'elle a pris, comme chaque année, la décision d'interdire le parcage des véhicules à deux ou quatre roues, du 1^{er} décembre 2008 au 20 mars 2009, en cas de risque de chutes de neige, sur le tronçon de route qui conduit de l'Auberge communale à l'extrémité Ouest du village, ceci sur les deux côtés de la chaussée.

STATIONNEMENT AU VILLAGE

Nous prions instamment tous les propriétaires au bénéfice d'une ou plusieurs places de parc privées d'y stationner leur/s véhicule/s par respect pour les habitants qui ne possèdent ni garage ni place de parc.

BENNE A DECHETS VERTS

La Benne à déchets verts sera fermée du 2 décembre 2008 au 29 mars 2009.

1^{er} décembre 2008 : dernière ouverture

30 mars 2009 : réouverture

CONSEIL GENERAL

Les personnes suivantes peuvent faire partie du législatif communal :

- Suisses, femmes et hommes, 18 ans révolus, domiciliés à Bougy-Villars
- Etrangers, femmes et hommes, 18 ans révolus, en Suisse depuis 10 ans au moins et dans le Canton de Vaud depuis 3 ans au moins

Elles peuvent s'annoncer auprès de M. Claude Houriet, Président du Conseil général, au 021/807.26.70.

GUICHET VIRTUEL

L'Administration communale de Bougy-Villars développe ses prestations sur Internet. Le guichet virtuel est mis en fonction sur le site www.bougy-villars.ch Vous pouvez y effectuer :

- Annonce d'arrivée et de départ
- Changement d'adresse dans la Commune
- Annonce d'arrivée, de départ ou de décès d'un chien
- Consultation du planning de réservation des locaux communaux tels que la Maison Bodzérane et l'église

Ces prestations sont appelées à être complétées et améliorées au fil du temps.

SALLE DE CLASSE

Dès janvier 2009, la salle de classe du Collège de Bougy-Villars ouvrira ses portes au projet MATAS piloté par la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) et le SPJ (Service de protection de la jeunesse) du Canton de Vaud. Ces Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité permettent à des élèves en rupture pour des raisons socio-éducatives de réintégrer à moyen terme l'école

régulière. La classe de Bougy-Villars accueillera un MATAS I : les enfants, de 8 à 12 ans, seront encadrés par un éducateur et une enseignante. Ce projet réunit plusieurs partenaires dont : l'institution Pré de Vert à Rolle, la Fondation Pré Vert du Signal de Bougy, le SPJ et la Commune de Bougy-Villars.

RESULTATS SPORTIFS

Un grand bravo !

- Au CTT Bougy : titre AVVF de 5^{ème} ligue 2007-2008 et Coupe AVVF série E 2007-2008.
- À M. Sébastien Loeb, Champion du Monde de rallye automobile pour la 5^{ème} année consécutive.
- À M. Claude Fayet, vainqueur du Triathlon d'Aubonne 2008, catégorie élite.
- Au judoka Simon Rosset, 1^{ère} place au classement final du Ranking 2008.

DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Fournisseurs d'extincteurs portatifs homologués AEAI :

ABARISK SA, ch. du Marais 6, 1032 Romanel-sur-Lausanne, tél. 021 647 15 15, abarisk@abarisk.ch

AIPINA, Nyon-La Côte, M. Magin, tél. 021 646 48 48, mobile 079 203 75 02

YDCONTROLE, rue des Vignerons 4, CP 1132, 1110 Morges 1, tél. 021 534 11 82, info@feuerschutz.ch

Une liste plus complète des fournisseurs se trouve sur le site web www.bougy-villars.ch

